

Agir ensemble pour l'ENFANCE et la JEUNESSE



photo archives PCPA



L'édito

Une fin d'année, c'est le temps du bilan mais aussi celui des envies pour l'année suivante.

Après plus de six années d'existence, la reconnaissance des dynamiques engagées dans le réseau Joussour ne cesse de se renforcer, de la part des pouvoirs publics comme au sein des milieux associatifs, en Algérie et en France.

Aujourd'hui s'il l'on devait se projeter dans 3 années supplémentaires, que rêverait-on que Joussour ait accompli de plus ?

Répondre à cette question nous oblige forcément à nous projeter au-delà de nos actions au quotidien.

Joussour est en effet à la fois une mémoire, une vivacité projets en cours et des espoirs pour l'avenir. Concilier ces trois dimensions suppose de connaître les résultats acquis au sein de nos projets mais aussi de communiquer ce savoir à l'extérieur de nos organisations. En effet, il peut être source d'enseignement pour d'autres professionnels de notre territoire ou actifs dans le même champ thématique, nous servir à animer une réflexion auprès de nos membres sur les plus-values de notre projet associatif, ou encore contribuer à donner l'envie aux jeunes de s'impliquer dans la vie associative en Algérie.

Cette connaissance sera notre aiguillon pour poursuivre ou diversifier notre activité, savoir où l'on se situe dans le paysage associatif de notre région, partenaires nous pouvons rechercher des alliances.

C'est ce que Joussour propose de faire à travers la capitalisation, à 2 niveaux : faire fructifier les acquis et enseignements obtenus collectivement en tant que réseau - pour consolider la reconnaissance du milieu associatif en Algérie -, et au sein de nos associations - se doter d'un outil d'auto-formation avec nos membres et nos partenaires pour que notre projet associatif se renforce et s'inscrive dans le temps.

A la différence de la communication, la capitalisation cherche à transmettre après avoir pris le temps du recul et, contrairement à l'évaluation, elle ne se limite pas à vérifier que les indicateurs ont été atteints. Elle cherche à répondre aux questions suivantes : quels enseignements avons-nous tiré des actions conduites par notre association ? A qui la transmission de ce savoir pourrait être utile pour faire avancer l'action associative en Algérie et/ou en France ? Sous quelle forme voulons-nous transmettre cette information ?

Les témoignages et expériences de cette Mensuelle en sont une illustration.

Bonne lecture à toutes et à tous !

Emilie Blondie,
GRDR et membre du comité de pilotage

Le 3 décembre 2013 s'est tenue au siège du Conseil Général du 93 en Ile-de France, une table ronde intitulée : France-Algérie : Regards croisés sur l'insertion socio-professionnelle des jeunes». Co-organisée par le Conseil général de Seine-Saint-Denis, Cités avec le soutien de la Fondation de ronde a réuni une dizaine jeunes et d'Algérie et des collectivités locales assisté aux échanges. La rencontre activités d'animations

visant à une meilleure inter- algériens sur différents thèmes Elle constitue aussi un outil de algériens et français, un partage de institutions et des résultats obtenus décembre 2013 était la première à l'insertion socio-professionnelle des jeunes. Nous avons pour l'occasion été à la rencontre de deux participants algériens afin de recueillir leurs impressions sur l'événement.

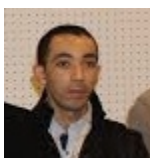


Intervenants table ronde

Unies France, le CFSI et Jousour, France, l'AFD et le MAE, cette table représentants associatifs de France et françaises. Au total 67 participants ont s'est déroulée dans le cadre des transversales du réseau Jousour connaissance entre membres français autour de la jeunesse ou de l'enfance. valorisation des activités des membres l'information en France, auprès des au sein du réseau. La table ronde du 3 se tenir sur la thématique spécifique de

Entretien avec Abdelkrim Derkaoui, Formateur adjoint à l'école de chantier de l'association SDH.

**Comment s'est déroulée pour vous cette table ronde ?
Quelles-ont été vos impressions générales ?**



Cette table ronde a été une grande opportunité d'échanges pour nous tous. Elle nous a permis de nous connaître, mais elle m'a également permis de retrouver des amis de la ville de « SEVRAN » qui étaient venus à SDH dans le cadre d'un programme d'échange de jeunes porté par le Conseil général du 93 en Ile-de-France. Nous étions très heureux de nous revoir. En ce qui concerne le déroulement de cette table ronde, au début ce sont les jeunes de "là-bas" qui ont pris la parole pour raconter leur expérience à SDH, ce qu'ils ont appris, ce que cela leur a apporté, tant sur le plan technique et professionnel que sur le plan personnel. Ensuite j'ai pris la parole pour témoigner de ma propre expérience au sein de l'association et son école. J'ai ainsi raconté comment je suis entré pour la première fois à l'école, comment j'ai été accueilli, puis comment je suis arrivé aujourd'hui à occuper le poste de formateur adjoint. Je me suis aussi attardé sur mon expérience artistique, comment j'ai formé avec des amis artistes que j'ai connus à SDH et ailleurs, le groupe les Jaristes, dont je suis membre (chanteur). Je souhaitais vraiment mettre en avant toute cette expérience car elle est née et s'est développée à travers mon engagement associatif.

Parlez-nous des échanges d'expériences entre vous et le reste des participants ?

Ce qui était agréable, c'est que c'était un véritable échange. Un réel partage d'expériences des deux côtés de la Méditerranée. J'ai appris beaucoup de choses et j'ai pu apporter beaucoup grâce à mes témoignages et mon expérience technique. L'échange est allé au-delà des simples témoignages pour toucher même les aspects techniques de nos métiers. Par exemple, la plupart des

jeunes français qui étaient présents sont formés en peinture, un domaine que je maîtrise, (en plus de ma spécialité qui est la taille de pierre et maçonnerie traditionnelle), je leur ai donc appris des choses qu'ils ne connaissaient pas, connaissaient pas, comme des techniques spécifiques de traçage, le choix des couleurs, etc. D'un autre côté, j'ai beaucoup appris de leur savoir-faire sur tout ce qui est relatif à la préparation des surfaces, aux teintes, etc.

Comment était le contact de façon générale avec les participants ?

Dans un premier temps, chacun était plutôt avec son groupe, mais avec le temps, nous avons sympathisé et comme je l'ai dit, il y avait déjà un stagiaire qui était venu à SDH. Je suis très sociable par nature, j'ai donc très rapidement pu m'intégrer et les inciter eux aussi à faire de même.

Quelle était la réaction des participants français, par rapport à ce qui se fait en Algérie ?

Comme tout étranger, aux débuts, ils sont assez réticents, ils ne savent pas vraiment comment ça se passe ici en Algérie, mais après que mon ami (le stagiaire français qui était venu à SDH, ndlr) et moi-même leur avons exposé la situation et parlé de ce qui se passe en Algérie et surtout de nos expériences respectives, on s'est rendu compte de nos similitudes, beaucoup de points en communs, en ce qui concerne nos situations sociales, nos motivations, etc. C'était incroyable ! C'est quelque chose qui m'a personnellement beaucoup surpris, je ne m'y attendais pas.

C'était votre premier voyage à l'étranger, comment avez-vous vécu cette expérience ?

En effet, c'était mon premier voyage, et c'était magnifique, et très enrichissant. Et surtout, ça m'a motivé pour donner encore plus à mon pays, on a toutes les potentialités mais il nous manque l'organisation. C'est d'ailleurs ce qui m'a attiré le plus là-bas, l'ordre et l'organisation dans tous les aspects et je pense que c'est quelque chose qu'on peut instaurer dans notre pays si on arrive à toucher un maximum de personnes et à notre des citoyens actifs. (...)

(...) PCPA : Des projets futurs, perspectives suite à votre participation à cet événement ?

Déjà, lors de la table ronde, j'ai proposé, et insisté pour que les jeunes français viennent encore à SDH et en Algérie. C'est surtout pour apprendre de nouveaux métiers, pas uniquement la peinture, notre staff est très qualifié et ses connaissances en la matière sont très poussées. Sinon, je suis revenu avec beaucoup de projets



Entretien avec M. Ali Sahel, Président de l'ANEJ

L'Association Nationale des Echanges entre Jeunes – amitié et solidarité- (A.N.E.J) est une association à but non lucratif agréée par le gouvernement Algérien, créée en 1992. Elle exerce ses activités au niveau national et est implantée dans plusieurs Wilaya. Elle est structurée en bureau national, bureaux de Wilaya et sections locales.. L'ANEJ, est un espace de libre rencontre, de proposition, de réflexion intellectuelle organisée, cohérente, autonome et interactive.

Elle œuvre pour le développement et la promotion des activités des jeunes, la promotion de la culture de la citoyenneté, du volontariat et du bénévolat.

Dans quel cadre avez-vous participé à la table ronde?

Nous avons été invités à participer et intervenir à la table ronde en tant que partenaire de la Fondation de France et porteurs d'un projet financé par la fondation sur la thématique de l'insertion professionnelle qui s'appelle «Bab El Amel». Ce projet consiste à mettre en place un dispositif associatif d'accueil et d'accompagnement des jeunes, hommes et femmes, qui souhaitent créer leur propre activité génératrice de revenus ou leur micro-entreprise. Ce dispositif contribuera, aux côtés des Agences nationales et en étroite partenariat avec elles, à diffuser la culture entrepreneuriale auprès des jeunes et à accompagner ceux qui entreprennent la création de leur entreprise. Il n'aura cependant aucune vocation à fournir un appui financier aux porteurs de projet. Sa mission constituera à identifier, à informer et à accompagner techniquement et sur le plan administratif les jeunes qui souhaiteraient se lancer dans l'aventure de la création d'entreprise. Autrement dit, il s'agit de favoriser auprès de ces jeunes le passage de l'idée au projet et leur assurer un suivi technique dans les premiers temps de la création.

Pourriez-vous nous résumer votre axe d'intervention?

Je suis intervenu en binôme avec un des chefs de projet de «Bab El Amel». Nous avons présenté ce grand chantier qu'est l'insertion professionnelle des jeunes, à travers les liens de partenariat entre la Fondation de France d'une part, notre association ANEJ et les dispositifs mis en place par les institutions tels que l'ANSEJ ou l'ANGEM. Notre intervention comprenait deux axes, un premier relié

et idées en tête, à proposer, mais il faudra d'abord que je les structure de façon homogène et cohérente.

Interview de Intissar Koussa Chargée de communication

Propos recueillis par Younes Bahri Chargé de mission Joussour

directement au projet et à ses objectifs opérationnels, le second sur le travail collaboratif entre société civile et institutions.

Qu'avez-vous gagné de cette table ronde?

Nous avons appris beaucoup des différents participants présents à ce temps d'échange. L'expérience française en matière d'insertion professionnelle des jeunes a été très enrichissante. Il était intéressant de constater une présence remarquable des pouvoirs publics locaux français qui semblaient très investis et concernés par la thématique. Divers dispositifs ont été créés en France pour permettre une intégration professionnelle réussie, nous pouvons nous inspirer de ces expériences pour les adapter à la situation en Algérie, qui finalement rencontre les mêmes problèmes que sur l'autre rive de la Méditerranée.

Cette table ronde nous a également permis de perfectionner notre communication. En effet, techniquement nous avons observé comment se déroulait et s'organisait l'animation d'une table ronde, une expérience qui peut nous servir lors de l'élaboration de nos prochains événements. (...)

Cette table ronde a-t-elle fait émerger de nouvelles perspectives de travail pour l'ANEJ?

Cette rencontre nous a permis de revoir et de reprendre contact avec certaines associations françaises telles que CUF (Cités Unies France) qui dans le cadre de ses activités jeunesse travaille sur la question du volontariat. Cette notion qui, pour nous en Algérie, est encore étroitement liée au bénévolat, représente en France un véritable levier d'insertion professionnelle. Nous souhaiterions ouvrir l'Algérie à ce type de dispositif qui peuvent non seulement offrir aux jeunes la possibilité de travailler dans des structures encadrées, mais également peut-être de voyager si nous développons des programmes permettant un engagement des jeunes à l'international. Ca sera nous l'espérons notre prochain axe de travail.

Interview réalisée par Koussa Intissar Chargée de communication-Joussour



M. Pierre-Jean ROCA

Pierre-Jean Roca est directeur de l'Institut de Formation et d'Appui aux Initiatives de Développement (IFAID Aquitaine). Agronome et docteur en Géographie, il est ingénieur de recherche au CNRS (Centre d'Etudes d'Afrique Noire / IEP de Bordeaux) et enseignant à l'IEP de Bordeaux. Il travaille sur le rôle des ONGs et des Organisations de la Société Civile (OSC) dans les processus de développement (aux niveaux local, national et local). Il participe depuis 2008 aux travaux de capitalisation du programme PCPA Joussour. Il nous livre à l'occasion de cette mensuelle sa vision de la capitalisation.

La « capitalisation » est un mot qui devient à la mode et qui risque, à cause de cela, d'être trop utilisé avant même d'être bien compris ! La démarche est encore mal connue en Algérie et c'est aussi une seconde raison pour laquelle il nous faut revenir sur ce que la capitalisation n'est pas, puis sur sa définition, enfin sur son utilisation dans le cadre de Joussour.

La capitalisation n'est pas un compte-rendu d'activités qui, lui, revient sur ce qui s'est passé dans le programme et les projets, mais reste au niveau des faits, et seulement des faits. Elle n'est pas non plus une évaluation qui, à partir de ce qui a été réalisé, juge de la qualité de l'action, mesure la valeur des résultats obtenus et compare ce qui a été « produit » - et avec quels moyens ? - à ce qui avait été programmé et prévu.

La capitalisation, c'est autre chose : tout en revenant sur ce qui s'est passé, sur le projet tel qu'il s'est déroulé, sur l'activité menée, la capitalisation est une relecture partagée, par les acteurs, de l'expérience vécue, et ce afin d'en tirer des leçons. Dans la capitalisation, on s'intéresse autant à la façon dont on a parcouru le chemin qu'à l'endroit où ce chemin nous a conduit.

A quoi cela sert-il ? En résumé, la capitalisation est au service de trois objectifs. D'abord, quand, dans une association ou une organisation de la société civile (OSC), on partage les leçons tirées de l'expérience, les membres deviennent plus « intelligents collectivement », plus « compétents » pour mener de nouveaux projets ; ensuite, lorsqu'on capitalise sur ce qu'on a appris ensemble, d'une part on renforce l'identité de l'organisation, d'autre part on a plus de capacités à intégrer les nouveaux membres et à les mettre le plus vite possible « dans le bain » ; enfin, les résultats de la capitalisation constituent, pour une part d'entre eux au moins, des outils de communication et des ressources à

partager avec les autres associations et OSC afin de rendre le tissu de la « société civile » plus solide...

On peut illustrer tout cela en prenant un ou deux exemples provenant des exercices de capitalisation déjà pratiqués au cours du programme Joussour. Première illustration : il a été tiré beaucoup d'enseignements de l'outil FAIL (Fonds d'Appui aux Initiatives Locales), conçu d'abord pour de « petits » projets, en quelque sorte « galops d'essai » pour des OSC « débutantes », qui s'est révélé être, en fait, un projet d'intervention territoriale (et pas seulement en termes d'apprentissages), véritable « table de dialogue » avec les pouvoirs publics. Deuxième illustration : les *focus group* ont montré que « la place des jeunes » dans les associations n'était pas une question encore bien résolue dans beaucoup d'OSC ; néanmoins, Joussour a largement permis de mieux éclairer le fait qu'il ne s'agit plus de faire « pour » les jeunes, mais que désormais, il faut faire « avec » eux, en leur donnant toute leur place, y compris dans la gouvernance interne du programme.

On voit mieux à présent que le capital est une richesse... ; surtout, quand ce capital est celui de nos apprentissages collectifs... Faisons le fructifier et ne le laissons pas être gaspillé par le fait d'être trop occupés par le quotidien des « projets » !

Pierre-Jean ROCA

Dans le cadre du projet «Education pour tous: vers l'inclusion des enfants en situation de handicap dans le système éducatif en Algérie, mis en œuvre par Handicap International en partenariat avec des associations nationales de personnes ayant un handicap, le ministère de l'Education nationale et le ministère de la Solidarité de 2010 à 2012, un document intitulé «Retour d'expérience » a été produit. A cette occasion nous avons été à la rencontre de Mme Rahima Chehikh Chef de projet à Handicap International Algérie, qui nous livre sa vision de la capitalisation.

Pourriez-vous nous parler succinctement du projet «Vers l'inclusion des enfants en situation de handicap dans le système éducatif ordinaire »?

Le projet a débuté en 2010 avec trois partenaires, APIMC de Sétif, AHLA de Bouzeguène et El Baraka de Ain Taya Alger. Ces trois partenaires ont mené avec l'appui de HI un diagnostic local sur les facteurs facilitateurs et les obstacles concernant la scolarisation des enfants handicapés au sein de milieux scolaires ordinaires. Des questionnaires que nous avons préparés en concertation avec les associations partenaires et les institutions ont été distribués à l'intention de tous les publics en relations avec ces enfants (corps enseignant, parents, associations locales, pouvoirs publics locaux...).

Ces enquêtes ont révélé de nombreux obstacles communs, mais également quelques spécificités selon les territoires, car les associations ont orienté leurs questionnaires vers leur domaine d'intervention. Suite à ce diagnostic les trois partenaires ont été amenés à écrire des projets la deuxième année (2011) avec l'appui de HI. En parallèle, il y a eu une préparation du terrain avec une campagne de sensibilisation du corps enseignant.

Les trois associations ont mis en place trois dispositifs différents qui ont été développés à titre pilote:

- Les Auxiliaires de Vie Scolaire (AVS) pour l'APIMC de Sétif
- L'équipe mobile pluridisciplinaire pour l'association AHLA de Bouzeguène
- Et un travail de plaidoyer pour El Baraka du fait de l'accessibilité en relation avec les ministères à Alger.

Par la suite, nous avons lancé un appel à micro-projets, 7 ont été déposés dont 4 ont été retenus. Avec le double financement de l'UE et de l'AFD nous sommes arrivés à clôturer les projets fin 2013.

Comment s'est construite la réflexion autour du document de capitalisation?

Nous avons commencé à travailler sur ce document fin 2012. Au départ c'était censé être un document de capitalisation, un guide, mais après mûre réflexion, mon point de vue était différent. La capitalisation et le guide, pour ma part c'est un fait exemplaire, une feuille de route, qui peut être utilisée avec assurance dans toutes les situations de scolarisation et adapté à tout le contexte algérien. Personnellement je n'ai pas fait cette évaluation. Je sais que le projet fonctionne très bien à Bouzeguène mais nous avons fait une évaluation en terme de projet et non pas en terme d'éducation inclusive. Certes, nous avons développé l'accompagnement, l'appui

pluridisciplinaire, mais il existe un tas d'autres dispositifs et nous n'avons pas tout fait !

Capitaliser c'est être sûr que l'expérience est aboutie complète et donc peut être exemplaire et qu'il est possible de reproduire. J'ai donc réorienté les travaux sur un axe qui reflète plus la réalité de terrain. Nous avons fini par opter pour un « retour d'expérience » car nous avons développé des expériences qui nécessitent d'être enrichies par d'autres expériences.

A qui est destiné ce document ?

L'idée de départ était de produire un document pour appuyer des actions de plaidoyer avec un contenu académique. Mais nous nous sommes rendus compte qu'il fallait encore de l'expérimentation sur le terrain pour pouvoir éditer un document crédible et utile. Pour cette raison nous avons opté pour un retour sur les expériences vécues. Finalement le document a eu un double impact car il peut être utilisé à la fois pour les actions de plaidoyers mais également par les associations et les acteurs de terrains qui sont au cœur de la problématique quotidiennement.

Le réseau d'associations que nous avons créé dans le cadre du projet suite aux trois ateliers que nous avons organisé entre 2010 et 2012 sur la thématique de l'éducation inclusive a constitué le principal relais pour une large diffusion du document.

Le ministère de la solidarité s'est également saisi du document qui leur a beaucoup plu. Il a été distribué aux 48 directions de l'action sociale des Wilayas.

Quels impacts avez-vous noté ?

Il n'y a pas que ce document qui a créé de l'impact. Le projet de manière globale a permis aux associations de travailler avec les pouvoirs publics locaux. Cela a consolidé les relations. Aujourd'hui certaines associations arrivent à avoir des soutiens des pouvoirs publics locaux sur leurs projets. De plus, le Ministère de la Solidarité va mettre en place en 2014 des sessions de formations pour les inspecteurs sur l'éducation inclusive. Les institutionnels aujourd'hui utilisent le même vocabulaire que nous ce qui est un véritable pas en avant. Ils sont favorables à la thématique et souhaitent travailler avec nous. Nous devons être patients pour développer le dialogue entre les associations et les institutions.

Les projets ont-ils été reproduits ?

Oui, le projet de l'APIMC de Sétif a été reproduit à El Oued par l'association TEJ qui travaille avec des enfants malentendants.

(...)

(...) Le but étant de mettre à leur disposition des AVS afin qu'ils puissent prendre leurs marques au sein de leur établissement scolaire. Par ailleurs, les trois associations partenaires poursuivent leurs projets grâce à un financement de l'Union européenne. L'association AHLA souhaite mettre en place un conseil de Wilayas pour discuter avec les Pouvoirs Publics Locaux de la question de l'intégration des enfants porteurs de handicap à l'école. L'association Défis de Ain Taya reprend le

projet initial de AHLA et souhaite dupliquer l'équipe mobile de sensibilisation. L'APIMC oriente son projet vers l'accessibilité et l'implication des universités à cette problématique.

**Interview réalisée par Koussa Intissar
Chargée de la communication-Joussour**

Expériences de nos régions

APIMC: Capitalisation d'une expérience

Depuis 1990 l'APIMC de Sétif mène des campagnes d'information et de sensibilisation en direction des pouvoirs publics et du grand public sur la question de l'IMC. Elle assure également la prise en charge des enfants atteints de cette maladie. Nous attachons une importance particulière à la problématique de scolarisation des enfants en situation de handicap: l'éducation inclusive.

Dans le cadre de nos activités, nous avons mis en place un service d'accompagnement à la scolarisation des enfants en situation de handicap via la formation et la mise à disposition d'auxiliaires de vie scolaire. Le choix d'un projet sur l'éducation est important car on dit souvent que l'école est un lieu d'apprentissage. C'est aussi la maison où l'on construit les expériences sociales qui inscrivent l'individu dans la citoyenneté et la communauté.

Notre premier document de capitalisation s'est donc naturellement dirigé vers cette thématique. L'intérêt pour notre association de capitaliser cette expérience était de montrer qu'un enfant en situation de handicap peut réussir comme tout enfant si les moyens et la volonté suivent. Nous avons préparé ce qui nous semblait important de mettre en avant afin de produire un document qui puisse dans un premier temps montrer notre travail et son cheminement, mais surtout qui puisse servir de support à d'autres structures associatives ou non, qui mènent les mêmes combats que nous.

Les travaux de capitalisation d'expériences ont été une étape importante dans le travail de notre association. Nous avons pu réaliser ce travail grâce à une formation dispensée par une experte en capitalisation marocaine dans le cadre d'un projet de l'ONG Handicap International.

Selon nous, cette démarche de capitalisation consistait à privilégier l'explication du « Comment » :

- Comment des personnes sont-elles parvenues à tels et tels résultats ? Et quels enseignements peut-on en tirer ?
- Comment améliorer les façons de faire ?
- Comment transmettre ces façons de faire à d'autres personnes et d'autres organisations ?

Au fur et à mesure que notre projet avançait, nous avons identifié les facteurs facilitateurs et les obstacles dans la mise en place d'un tel dispositif. Lorsque nous avons finalisé le projet, nous avons commencé le travail de

capitalisation qui consistait dans un premier temps à retranscrire des éléments de sensibilisation à la question de l'éducation inclusive, dans un second temps à l'explication de notre dispositif puis dans un troisième temps nous avons intégré une mention « mesure d'impact ».

Il était important pour nous de mentionner par exemple que d'autres villes nous ont sollicités pour reproduire l'expérience de formation des Auxiliaires de Vie Scolaire (Batna et Jijel). De plus, suite à notre expérience, des formations sont maintenant prises en charge par la direction de l'éducation et en 2014 deux sessions de formation sur l'éducation inclusive seront organisées par cette même direction.

Des supports pour sensibilisation et des guides pédagogiques à citer:

- Un livret diagnostique local sur les obstacles et les facilitateurs
- Un guide aux enseignants intitulé « si l'élève rencontre des difficultés alors essayez ce qui suit »
- Un livret de capitalisation d'une expérience intitulé : « Le rôle des auxiliaires de vie scolaire dans le paysage éducatif ordinaire »

Nous avons par la suite communiqué sur nos documents lors de rencontres individuelles, lors de journée d'étude et séminaires, à travers la presse écrite, la radio et la télévision. Nous avons également distribué de la documentation et des dépliants. Le public cible vari du corps enseignants jusqu'aux responsables de l'éducation. Les familles et enfants, les pouvoirs publics, APC sensibiliser pour le volet accessibilité et les échanges des professionnels qui travaillent dans des centres et écoles spécialisés, les documents sont destinés aux associations car n'oublions pas que toutes les associations quel que soit leurs objectifs (éducatifs, sportive, culturelle, enfance, handicapés ou personnes âgées ou vulnérables) ont un seul but, faire des projets qui ont une finalité d'insertion et d'intégration... Il est également destiné aux pouvoirs publics avec lesquels nous veillons à travailler en étroite collaboration.

**Mohammed Khentache,
Président de l'association APIMC.**

En vue de renforcer les capacités des acteurs de la société civile en favorisant les échanges entre eux et de redynamiser les rapports entre eux et les pouvoirs publics, un Programme dénommé " Programme Dialogue Citoyen" est mis en place depuis 2004. Ce Programme est né de plusieurs rencontres entre le Forum des Jeunes Entreprises du Congo (FJEC) et le Comité Français pour la Solidarité Internationale (CFSI): C'est un dispositif de concertation qui a été mis en place permettant ainsi à plusieurs organisations de la société civile congolaise une meilleure approche de renforcement de capacité d'environ 150 acteurs de Brazzaville et de Pointe-Noire.



Pouvez-vous nous rappeler succinctement en quoi consiste la capitalisation ?

Inspirée de la logique bancaire du placement visant à obtenir des gains ultérieurs, la capitalisation appliquée aux processus de développement pourrait être définie de manière simpliste comme une démarche de réflexion

sur des pratiques de transformation pour les enrichir et constituer des points d'appui pour les acteurs concernés.

A mon sens, un processus de capitalisation consiste à accompagner des acteurs impliqués dans des actions de développement et de changement. Il ne s'agit pas de se substituer aux acteurs pour l'analyse des pratiques mais de garantir le bon déroulement méthodologie pour que les questions de capitalisation soient clairement identifiées, décrites et analysées.

Il y a une tendance naturelle à vouloir éclairer de nombreuses questions dans la capitalisation. Or, il est essentiel de bien circonscrire, dès le départ, et de ne pas noyer le processus dans une multitude de questionnements qui induisent une complexité à l'exercice de capitalisation.

J'aime bien la capitalisation en tant qu'exercice car cela induit une démarche de recherche pragmatique, alliant souvent des analyses quantitatives et qualitatives, pour tenter d'éclairer au mieux les questions clés qui vont permettre aux acteurs concernés d'enrichir leurs pratiques de développement.

Quelles en sont les différentes étapes ?

Les étapes de l'exercice dépendent fondamentalement de l'objet, du sujet et du champ du travail de capitalisation à réaliser. Il me semble donc difficile d'en modéliser le processus.

Ayant travaillé sur la capitalisation de plusieurs programmes du type de Jousour (PCPA), il s'agit d'un exercice d'une très grande complexité impliquant de très nombreux acteurs appartenant à des familles très différentes dont les intérêts peuvent être divergents.

Dans ce type de capitalisation, il est nécessaire de procéder à une collecte intelligente des données, des propos et analyses de tous les acteurs, de les réinterpréter et les remettre en débat pour dégager des consensus dynamiques sur les enseignements à en tirer. Les outils, instruments et procédés de cette collecte sont multiples.

Bien évidemment, au préalable, il est nécessaire de bien comprendre les questions de capitalisation à travers ce qu'on nomme habituellement des séances de cadrage (entre les personnes en charge de la capitalisation et les commanditaires) et de construire une mémoire « active » de l'expérience à travers l'exploitation de la documentation existante.

Cette revue de la documentation est essentielle car elle permet, non seulement de prendre connaissance théoriquement de la matière, mais surtout d'avoir un premier éclairage, d'organiser et de structurer les questions à capitaliser.

Le cadrage, la revue documentaire, la collecte des données et analyses, la mise en débat entre les acteurs ont été pour moi des étapes importantes du processus de capitalisation dans les PCPA.

Une des étapes importantes dans ce genre d'exercice, c'est de comprendre les questions de capitalisation dans leur évolution. Pour cela, il faut disposer d'une situation de référence qui, malheureusement, n'existe pas toujours de manière très explicite. Il n'est pas toujours facile de reconstituer à posteriori cette situation de référence.

Dans ces différentes étapes, il a été important de permettre l'expression des groupes de parole (au sein d'un même type d'acteurs) et l'analyse croisée, la fertilisation et la confrontation (entre des acteurs n'appartenant pas aux mêmes familles).

Pour finir, je voudrais dire qu'on ne réfléchit pas suffisamment au processus de capitalisation lui-même (capitalisation de la capitalisation) car c'est cela qui favorise son appropriation par les acteurs les plus directement concernés pour l'intégrer dans leurs pratiques quotidiennes.

Dans le cadre du PCPA Congo, quels étaient les intérêts de la capitalisation ?

Le PCPA Congo inscrit dans une même dynamique des partenaires publics, congolais et français, des collectivités locales et diverses organisations de la société civile qu'elles soient du Sud ou du Nord.

La richesse de ce programme repose fondamentalement sur une volonté de faire converger dans l'action une multiplicité d'acteurs dans un souci affirmé de construire et mettre en œuvre ensemble des politiques publiques dans divers domaines qui contribuent à réduire l'état de pauvreté des populations.

De fait donc, les intérêts de la capitalisation s'adressaient à cet ensemble d'acteurs pour en tirer le meilleur profit.

La production issue de ce travail s'appuie sur l'historique et le contexte des relations entre les OSC et les pouvoirs publics pour analyser les enjeux actuels de la concertation. Il retrace des expériences de concertation efficaces et révèle des clés de réussite et des freins à lever pour que la concertation et le dialogue politique deviennent des réalités dans une volonté partagée de co-produire les politiques publiques.

Les enjeux sont énormes et les difficultés qui traversent la voie du dialogue sont nombreuses : de la méfiance entre acteurs aux multiples jeux de pouvoir et d'intérêt qui sont accentués par l'inexistence de mécanismes opérants de concertation. C'est à travers ce cheminement complexe que nous avons tenté de cerner les perceptions et les représentations que les différents acteurs ont des enjeux de la concertation.

Pour les organisations de la société civile, qui constituent la centralité de notre propos, les processus de concertation engagent un certain nombre d'enjeux qui doivent être mis en perspective de sorte à créer les conditions d'émergence et de consolidation d'une réelle capacité d'intervention et d'influence de ces organisations à côté des pouvoirs publics et des gouvernements locaux. Il s'agit de sortir de la confrontation qui a longtemps marqué les relations entre les acteurs de la société civile et les autorités étatiques (nationales, déconcentrées et décentralisées) pour fonder et renforcer des liens de complémentarité et de coopération pour une meilleure administration des politiques publiques.

Comment ont été identifiés les savoirs faire à sauvegarder ?

Pour cette identification, nous avons dû organiser notre travail autour de cinq axes de travail qui a impliqué l'ensemble des acteurs :

- Repérer et analyser les pratiques de concertation issues du programme et les contextualiser.

Identifier les champs des représentations entre société civile et pouvoirs publics et leur degré de connaissance réciproque.

- Identifier la perception que les acteurs ont de la concertation.
- Analyser les évolutions qui sont intervenus dans trois champs qui nous sont apparus importants (pratiques, représentations entre acteurs, représentations de la concertation).
- Analyser les effets directs des cadres de concertation existants (sur les objets de la concertation) et indirects sur les points de vue de toutes les parties prenantes et les apprentissages ou les leçons tirées.

Pour cela, nous avons utilisé des méthodes classiques de repérage, d'identification et d'analyse : entretiens individuels et collectifs, groupes de paroles, récits d'expérience et de vie, ateliers, témoignages, etc. La tenue de nombreux ateliers de production et de capitalisation (regroupant un nombre limité de personnes) a été un moyen efficace de travail.

Quels supports de capitalisation ont été mis en œuvre ?

A l'issue de la capitalisation, nous disposons d'un rapport général qui retrace tout le processus, présente les différentes analyses constitutives de l'exercice, formule des conclusions sur les pratiques de concertation et suggère des axes pour aller plus loin. C'est la mémoire du processus de capitalisation.

Nous avons également des fiches sur des initiatives intéressantes de concertation, une plaquette de présentation des pratiques de concertation du PCPA, un module de formation sur les pratiques de concertation destinées aux membres des OSC ainsi que des CD qui réunissent sur un seul support toutes les productions.

Un des éléments qui nous paraît le plus important, c'est de continuer le travail de capitalisation pour la suite du PCPA Congo, en essayant de la réaliser « au fil du programme ».

Comment avez-vous communiqué autour de ces documents de capitalisation ? A qui sont-ils destinés ?

Cette question est importante. Elle éclaire les limites de la capitalisation qui n'a pas défini un plan de valorisation des produits en fonction de leur spécificité.

Néanmoins, la plaquette est destinée au grand public, le module de formation et les fiches devraient être utilisées pour le renforcement des capacités des membres des OSC.

Par ailleurs, c'est vrai que ces produits sont importants ; mais ce qui nous a semblé encore plus utile et efficace, c'est le travail quotidien réalisé avec les différents acteurs qui a permis de développer différents outils et méthodes. A chaque étape, le souci majeur a été d'imaginer des procédés (méthodes, outils, instruments) pouvant être réutilisés par les animateurs et responsables des OSC et des pouvoirs publics dans leur activité de tous les jours. Cette masse d'apprentissages n'a pas été capitalisée.

Procédez-vous à des mises à jours de ces documents ?

Nous faisons la différence entre le dispositif de suivi-évaluation qui a mis en place des outils devant être régulièrement actualisés. C'est un autre exercice.

Il y a actuellement une réflexion sur la manière de valoriser le processus de capitalisation dans le cadre de la préparation de la seconde phase du programme. Son objet va concerner l'accompagnement des plateformes thématiques et la communication sur les initiatives et impacts du programme.

Que pourriez-vous recommander aux membres du PCPA Jouvissour qui souhaiteraient capitaliser leurs expériences ?

Ne connaissant pas le PCPA Jouvissour, je ne voudrais pas m'aventurer en terrain inconnu. Donc, je ne peux formuler que quelques considérations générales.

Tout d'abord, la capitalisation doit être inscrite dans le travail quotidien des animateurs du programme.

Pour que la capitalisation soit efficace et approprié, il ne faut pas en faire un exercice complexe, ce qui rend nécessaire la formulation de deux ou trois questions centrales. La définition de ces questions doit faire l'objet d'une réflexion approfondie impliquant le maximum d'acteurs.

Enfin, il me paraît fondamental de mettre les principaux acteurs du programme au cœur de la capitalisation des expériences, à travers des procédés différenciés et compatibles avec leur activité quotidienne.

L'intervention de personnes extérieures doit appuyer le travail des animateurs du programme à travers l'injection de méthodologies et d'expertises très spécifiques, l'analyse distanciée et la mise en cohérence. Ainsi, il peut être envisagé de faire appel à plusieurs compétences sur des questions et des moments particuliers pour « faire parler » la réalité et les acteurs.

Le processus global doit viser à produire des outils précis, coproduits et immédiatement réutilisables par les animateurs du programme.

Youssef Cissé

Conseil en Organisation et Développement

**Société Civile et Participation aux Politiques Publiques
– PCPA Congo**

<http://www.pcpaongo.org/index.php>

Le 13 et 14 Décembre dernier, s'est tenue, au centre culturel Azedine Medjoubi, une session du comité d'attribution du Fonds d'Appui aux Initiatives de Jeunes 2013. L'occasion pour nous de vous faire parcourir les coulisses de cet évènement, un véritable exemple de bonne gouvernance qui caractérise le programme Jousour. A travers cet article et les questions fréquemment posées par les membres, vous suivrez le cheminement d'un projet, depuis qu'il est déposé au niveau de la cellule, jusqu'à ce que l'association reçoive la réponse du programme.

Le comité d'attribution, c'est quoi ?



Membres du CA FAIJ 2013

Le comité d'attribution est l'organe qui sélectionne les projets à financer par le programme dans le cadre d'un appel. La structure du comité est la même, mais la composition (les personnes) change pour chaque appel. Ainsi, hormis les membres de droit (CFSI, Réseau NADA, SCAC), le comité d'attribution fait appel à deux membres du comité de pilotage, et quatre membres de l'assemblée plénière, ainsi que des représentants des pouvoirs publics. Ce sont ces personnes qui vont, suite à un travail de concertation, noter et classer les projets. Un classement qui permettra par la suite de désigner les projets qui vont bénéficier d'un financement.

Comment ça se passe ?

Bien avant le déroulement des travaux, les divers membres du CA reçoivent, de la part de la cellule exécutive, l'intégralité des dossiers déposés par les demandeurs. Ils ont ainsi entre trois et quatre semaines pour consulter les dossiers, lire les projets et faire déjà une première appréciation. En parallèle, le comité de pilotage fait appel à deux experts consultants, qui procèdent à une instruction technique des projets. Le jour J, les membres du CA, en présence des consultants et de membres de la cellule exécutive, procèdent au traitement des projets, un à un. Chaque projet est débattu, les membres du CA donnant leur avis, en se référant aux divers critères d'évaluation : Pertinence, cohérence, faisabilité...etc. De cet échange, vont émerger des questions, des interrogations, et des remarques. Ces préoccupations seront éclaircies le deuxième jour, puisque Jousour offre aux demandeurs la possibilité de rencontrer les membres du CA, et de défendre leurs idées. Les « auditions » se déroulent tout au long de la 2^{ème} matinée, chaque association ayant droit à un entretien individuel, en présence de quelques membres du CA. Ces auditions sont souvent décisives, car elles permettent de valoriser le projet. Très souvent, les associations ont de très bonnes idées, mais qui ne sont pas fidèlement retranscrites dans les formulaires, par manque de maîtrise de la pratique de l'écriture de projets. Les membres du CA se retrouvent durant l'après-midi, et partagent les

résultats des auditions. A nouveau, les projets sont traités un à un, sauf que cette fois-ci, on expose juste les réponses des porteurs de projets, et on procède à la notation. Les projets sont notés individuellement par chaque membre du comité d'attribution, selon la grille de notation, qui est publiée en même temps que l'appel, et qui est consultable sur les lignes directrices de l'appel. Les membres de la cellule reportent les notes en temps réel sur un tableur.

Et les experts ?

Les experts procèdent, bien avant le comité d'attribution, à une notation et à un classement. Les experts (généralement 2) procèdent également à une harmonisation, entre eux, du classement, afin de présenter un résultat commun. Cette notation n'entre pas dans la décision finale, mais permet de faire un comparatif avec le classement du comité d'attribution. Ainsi, la juxtaposition des deux classements permet de faire ressortir des éléments d'appréciation généraux. Dans la plupart des cas, le classement des experts a permis de conforter le comité d'attribution dans sa décision, puisque les projets retenus sont en général parmi les mieux classés dans les deux listes. Mais souvent, des différences de classement permettent de revenir sur des cas particulier, et de se poser des questions sur certains projets. La présence des experts est donc capitale, pour éclaircir ce genre de situations, qui sont très souvent liées à l'impact des auditions, puisque les experts notent sans prendre en considération les retours des associations pendant la présentation orale.

Quels projets sont financés ?

Après le classement, les montants des demandes de subventions sont additionnés jusqu'à l'atteinte de l'enveloppe globale octroyée au fond. C'est la raison pour laquelle, on ne peut jamais prévoir à l'avance le nombre de projets qui seront financés, les demandes de subventions étant différentes d'une association à une autre et fluctuant entre les deux paliers délimités par l'appel. Ainsi, s'il n'y a pas de réserve majeure, tous les projets au-dessus du palier, seront retenus pour une subvention dans le cadre de l'appel. Il arrive que des projets soient bien classés, ou alors qu'ils soient classés juste au-dessus du seuil limite, mais que le comité décide quand-même de ne pas les retenir. Il s'agit des projets qui présentent en général une réserve « éliminatoire ». Par exemple, si le projet ne répond à aucun des objectifs de l'appel, ou si pendant les échanges ou suite aux auditions, des critères d'éligibilité sont remis en cause.(...)

(...)Qu'est-ce qui se passe après la décision du comité d'attribution ?

Le comité de pilotage de Jousour valide le processus, et la cellule exécutive communique aux diverses associations les réponses du CA.

Les réponses peuvent prendre trois formes :

- Projet retenu : L'association pourra lancer le projet conformément au calendrier, dès la signature de la convention.

- Projet retenu, sous réserve : L'association aura d'abord une période pour lever les réserves du comité d'attribution (avec l'accompagnement de la Cellule) avant de signer la convention. Un projet dont les réserves ne sont pas levées, peut ne pas être subventionné finalement.

- Projet non retenu : L'association reçoit une réponse, qui explique les raisons pour lesquelles le projet n'a pas été retenu. Cette approche pédagogique permet aux associations d'améliorer leurs capacités de montage et de rédaction de projets.

Et c'est ainsi que se clôture le parcours des demandes de subvention. S'ensuit ensuite la phase tout aussi passionnante, qui est celle de la mise en œuvre.

L'aventure interne

Le comité d'attribution, est un véritable moment d'échange et de découverte. C'est un temps fort dans la vie du programme, qui se fait à chaque fois ressentir lors du tour de table de clôture, ou chaque membre (du comité) partage ses appréciations avec les autres. Lors du dernier comité d'attribution (FAIJ 2013), les membres ont été tous unanimes sur l'enrichissement personnel que leur a apporté la participation au processus. « On découvre des projets d'autres territoires, d'autres régions du pays, avec des contextes différents des nôtres. On fait la connaissance d'associations dont on entendait juste parler, et on apprend à mieux connaître celles qu'on connaît déjà » nous dira M. Bereksi, président de l'association Santé Sidi El Houari (Oran) et membre de l'assemblée plénière sélectionné pour faire partie de ce CA. De son côté, M. Najib Ali Bey, président de l'association Tej pour la Santé (El Oued), également membre de l'assemblée plénière, a partagé la difficulté rencontrée lors du processus « Il est parfois difficile de devoir attribuer des notes à des projets, parce qu'on sait que nos décisions vont avoir un impact décisif sur l'avenir de l'association ». Pourtant, le comité a la responsabilité de trancher, en toute transparence et de prendre des décisions parfois difficiles, mais justes. « Ce qui est particulièrement appréciable, c'est la complémentarité des regards » nous dira Mme. Agnès Belaid, représentante du CFSI, membre de droit du CA « Et chaque membre a fait preuve de rigueur, d'empathie,

de sérieux et surtout, d'investissement personnel ». L'ensemble de ces éléments fait que « Le processus est garant de la transparence du programme, d'une bonne pratique de la démocratie et est un bel exemple de la bonne gouvernance dont fait preuve Jousour » tel qu'exprimé par Mme. Najet Dekoumi, représentante de l'Agence Française de Développement, présente dans le comité d'attribution en tant que membre observateur. Pour conclure, nous citerons Mme. Ferial Selhab, coordinatrice du programme qui nous dit « Le comité d'attribution n'est pas un exercice facile. On en sort à la fois enrichi et frustré. Enrichi par tous les échanges et surtout la pluralité des perceptions. Frustrés car on aurait aimé que tous les projets puissent être retenus, surtout lorsqu'on sait qu'un projet est parfois un grand pas en avant dans la vie d'une association ».

Les auditions, un moment décisif

L'innovation de Jousour, par rapport à d'autres programmes du même type, c'est l'intégration de la partie « orale » dans la présentation du projet. Ainsi, les projets, en plus d'être examinés et évalués sur papier, bénéficient également d'un complément, apporté par leurs porteurs, lors des auditions. Les auditions sont un moment décisif pour le comité d'attribution. Lors des premiers échanges, on se pose des questions, on s'interroge, il y'a des éléments qu'on ne comprend pas, qui semblent incohérentes, pas évidentes. C'est lors de l'audition que les porteurs



Membres du CA FAIJ 2013

répondent à toutes ces interrogations. Sans prendre la forme d'un interrogatoire, l'audition est un véritable questionnement. Les membres du comité (répartis en sous-groupes) reçoivent l'un après l'autre les porteurs de projets, désigné-e-s par leurs associations respectives. Ces derniers ont ici une chance d'apporter de meilleurs éclaircissements. Il n'y a pas de questions pièges, ou de manœuvre d'analyse. L'audition est un moment d'échange franc et direct. On pose des questions précises, et les réponses du porteur vont soit, rassurer le comité, ou alors lui confirmer que ses inquiétudes ne sont pas infondées. Dans plusieurs cas, l'avenir d'un projet s'est joué au moment de l'audition. Dans beaucoup de cas, des associations ont mal choisi la personne à envoyer. La cellule exécutive recommande toujours aux associations d'envoyer la personne la plus imprégnée du projet, celle qui a été le plus impliqué dans le processus du montage et de l'écriture du projet.

L'audition est aussi un temps de rencontre. Elle permet aux membres du CA de voir en vrai des représentant-e-s d'associations, et permet également aux associations de se rencontrer entre elles, le temps d'une pause-café, lorsqu'on attend son tour.

Samy Loucif,

Chargé d'animation PACPA Jousour

Voilà six mois que la phase II de Joussour a été lancée (juin 2013), un petit bilan s'impose. Effectivement, la redevabilité à Joussour n'étant pas qu'en direction du bailleur mais aussi envers ses membres, cet article permet de faire un bref retour sur les principales activités réalisées à l'ensemble des parties prenantes du Programme.

L'objectif premier de cette période a été de clôturer la phase précédente et de relancer la dynamique avec les membres de Joussour. Dans un premier temps, il y a eu des rencontres animées par les membres du comité de pilotage et la cellule de coordination à Constantine, Oran et à Alger pour les membres de Joussour en septembre. Ces rencontres ont permis de revoir les principaux axes et les enjeux de la cette phase dans un cadre plus "intime" et avec plus de "proximité" entre les élus du comité de pilotage et les membres de la plénière. Cela a permis d'avoir des échanges plus riches et un véritable débat autour des priorités du programme et des attentes des membres.

Les appels à proposition relatifs aux différents fonds d'appui FAIJ, FAIL et FAP, se sont succédés, après révision et adaptation des outils financiers aux objectifs de cette phase. A ce jour, il y a eu:

Dans le cadre du fonds d'Appui aux Initiatives de Jeunes FAIJ, des rencontres d'information et un accompagnement en individuel avec des consultants externes. Il y a eu 33 dossiers de demandes de financements qui ont été déposés dont 17 ont été retenus par le comité d'attribution. L'innovation sur cette phase c'est l'ouverture du fonds aux conseils consultatifs des jeunes CCJ.

Pour le fonds d'appui aux initiatives locales FAIL au profit des associations de la Wilaya de Béjaia, une rencontre d'information co-animée avec la direction de la jeunesse et des sport de Béjaia, une formation en GCP et un accompagnement individuel au profit de dix sept associations locales. L'appel a abouti au dépôt de vingt propositions.

Dans le cadre du fonds d'appui aux projets FAP, des journées d'information ont été organisées dans les différentes régions couvertes par le programme et un accompagnement individuel pour les associations membres qui l'ont sollicité.

En parallèle, le processus de "capitalisation" qui représente une activité continue de Joussour.

Elle se fait de manière spontanée à travers les différents temps de bilans et temps de réflexion avec les membres mais aussi et surtout de manière structurée avec le soutien d'un binôme d'experts algéro-français depuis le démarrage du programme en Algérie. Pour ce troisième exercice, la capitalisation porte sur deux axes la gouvernance du programme et les pratiques des associations. Pour cela, le programme a recruté deux consultants messieurs Hamoumou Mustapha et Benlakhder Yahia qui travailleront en collaboration avec Cap coopération qui sera représenté essentiellement par

monsieur Roca Pierre Jean et monsieur Izarouken Arab qui sont les experts qui ont réalisé la capitalisation de la phase précédente, sont impliqués à titre personne ressource, pour permettre une continuité de l'exercice de capitalisation sur cette phase avec une approche différente mais un même esprit.



Les experts capitalisation

En matière de communication, il y a eu une redynamisation du site et des réseaux sociaux de Joussour. En ce qui concerne les outils d'information, la lettre d'information de Joussour a été relancé sous deux formats ; une hebdomadaire et une mensuelle depuis le mois de septembre 2013. L'hebdomadaire a permis de relayer de l'information concernant le programme mais également de d'information pouvant intéresser les membres. La mensuelle a plus mis en avant les activités et projets des membres.

La mensuelle, va changer de périodicité de parution, elle passe au trimestriel, en comptant sur un apport plus important des membres.

En ce qui concerne la gouvernance du programme, Le comité de pilotage (COPIL) s'est réuni en juin, en septembre et décembre 2013. Les membres du COPIL, ont eu à traiter plusieurs questions, notamment celles relatives aux objectifs stratégiques de cette phase pour en assurer leur prise en compte dans les différentes activités du Programme (fonds d'appui, rencontres thématiques et régionales, capitalisation...) et pour assurer la cohésion entre les différentes activités également.

Par ailleurs, au mois de décembre 2013, s'est tenu le comité d'attribution du FAIJ auquel ont participé quatre membres de l'assemblée plénière, représentant l'association Tej d'El oued, SDH d'Oran, IDLES de Béjaia et OMJA France auprès des membre du comité du pilotage et de la représentante de l'AFD (à titre d'observateur).

Concernant la cellule exécutive, elle a été restructurée sur la base des leçons tirés de la phase précédente et de manière à assurer plus d'efficacité. Il y a eu recrutement de l'équipe technique: Trois chargés de missions ; une chargée de communication, une assistante de coordination, un responsable administratif et financier et une coordinatrice.

La cellule a également rencontré et reçu plusieurs acteurs associatifs et participé à différentes manifestations et séminaires organisés par les membres ou amis de Joussour.

S.A.F – Programme Joussour



Les rencontres d'information FAP Alger



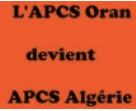
JOUSSOUR

L'appel à proposition lancé par le Programme PCPA Jousour, dans le cadre du Fond d'Appui aux Projets (FAP), et qui s'adresse aux associations algériennes membres de Jousour se clôture le **1er février 2014**. Plus d'informations sur le lien suivant: <http://www.pcpalgerie.org/?Appel-a-propositions-du-Fond-d>



CISP: Formation à la rédaction de rapports alternatifs

Dans le cadre du projet Démocratie, Avenir et Racines; le Comitato Internazionale per lo Sviluppo dei Popoli (CISP) et ses partenaires, lancent la formation à la rédaction de rapports alternatifs. Plus d'informations sur le lien suivant: <http://www.pcpalgerie.org/?Formation-a-la-redaction-de>



L'APCS: Association nationale

L'association de Protection contre le Sida APCS Oran devient officiellement une association nationale reconnue d'utilité publique. Cette association s'appelle désormais APCS Algérie. Félicitations.



Amnesty International Algeria

La section Algérienne d'Amnesty International recrute un(e) coordinateur/ Coordinatrice Campagnes. Plus d'informations sur le lien suivant:

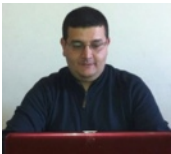
<http://www.pcpalgerie.org/?Appel-a-candidature-un-e.803>

BREVES

CELLULE EXECUTIVE

Ressources humaines

Durant les mois de novembre et décembre, le Responsable administratif et financier ainsi que deux chargés de mission ont rejoint l'équipe de la cellule. On leur souhaite la bienvenue et une pleine réussite dans leur mission.



M. Ramdan Boujemaï
Responsable administratif et financier



M. Younes Bahri
Chargé de mission



M. Khaled Kiram
Chargé de mission

Communication

Nous tenons à informer nos membres et abonnés que la Mensuelle deviendra à partir du mois de janvier la Trimestrielle!

L'agenda	Janvier 2014			
	4	12-15	22-23	31
- Formation SARP	- Séminaire d'équipe cellule, CFSI, NADA	- Comité d'attribution FAIL Béjaia	- Date limite de dépôt des dossiers pour l'appel de la Fondation de France	

Cellule de coordination du programme JOUSSOUR

Adresse : 8, rue Semghouni (ex-rue de l'Oasis), Kouba, 16 000 Alger, Algérie
Tél. / Fax : 00 213 (0) 21 77 56 73
Site Internet : www.pcpalgerie.org

Pour participer à la trimestrielle contacter:

Melle Koussa Intissar
0555207404
pcpa.com@gmail.com

